

20250615 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/06/16/lyon-rassemblement-enfants-sans-abri-ecole-gilibert/>

À Lyon, un rassemblement pour les enfants sans-abri de l'école Gilibert

Des familles sans-abri, occupant l'école Gilibert (Lyon 2e), pourraient être expulsés par la Ville à partir du 20 juin. Le collectif Jamais sans toit appelle à un rassemblement mardi 17 juin pour exiger des solutions de relogement.

Rue89Lyon



Le collectif Jamais sans toi appelle à un rassemblement le mardi 17 juin à partir de 17h30 devant l'Hôtel de ville de Lyon, pour soutenir les familles sans-abri de l'école Gilibert..Photo : MP/Rue89Lyon

La menace d'une expulsion se rapproche. En ce début d'été, la Ville de Lyon a pris des mesures pour déloger les familles qui occupent l'ancienne école Gilibert. La procédure a été engagée début juin, avec un délai d'exécution fixé au 20.

Selon [le collectif Jamais sans toit](#), ce sont neuf familles sans-abri, dont 18 enfants, qui pourraient se retrouver à la rue. Pour s'opposer à cette expulsion, les occupants de Gilibert et leurs soutiens appellent à rejoindre le rassemblement des familles le mardi 17 juin à partir de 17h30 devant l'Hôtel de ville de Lyon.

La peur du retour à la rue pour les familles sans-abri à Lyon

En novembre 2024, 70 personnes sans-abri, dont 45 enfants, s'installaient dans l'ex-école Gilibert à Lyon. Les familles avaient quitté leur précédent emplacement, sous le passage Carnot à Perrache, poussées par [la crainte d'une expulsion de leur campement](#). Elles avaient trouvé refuge dans cet ancien établissement vacant depuis juin 2024. Depuis, la municipalité lyonnaise tolérait l'occupation des lieux, faute de meilleure solution.

Ce moment de répit a pris fin le 1er avril, au lendemain de la fin de la trêve hivernale, lorsque la Ville a entamé une procédure pour déloger les familles. Le motif ? La municipalité s'est engagée auprès de l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA). Dès la rentrée 2025, l'école Gilibert doit accueillir un programme de pratiques artistiques amateurs. Malgré la

mobilisation des associations, les familles sans-abri n'ont pas obtenu gain de cause au tribunal administratif.

À lire sur Rue89Lyon

[« Après, on va où ? » : À Lyon, l'avenir des occupants de l'école Gilibert en suspens](#)

Neuf familles sans solution

Interrogée en avril 2025 par Rue89Lyon, Sophia Popoff (Les Écologistes) adjointe au Logement, rappelait que c'est à la préfecture du Rhône qu'incombent les compétences d'hébergement d'urgence. « On est vraiment dans l'attente d'une réponse de l'État pour mettre à l'abri les familles de façon pérenne et digne », affirmait l'élue.

« Nous, collectif de soutien des familles des Gilibert, demandons, une fois de plus, à l'État de respecter la loi et de proposer un logement à ces enfants », appuie le collectif Jamais sans toit.

Selon le collectif, Sophia Popoff et JST ont été reçus ensemble par la préfecture le 16 mai, afin de trouver une solution pour les occupants de l'école Gilibert. Depuis, deux familles ont été prises en charges par les services de l'État. Pour les autres, la seule issue est pour l'instant de retourner dormir dans la rue.